



de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures



L'HEURE D'ÉTÉ : D'après l'Officiel, l'heure légale sera avancée de soixante minutes dans la nuit du 30 au 31 mars, à vingt-trois heures. L'heure d'hiver, ou heure normale, sera rétablie dans la nuit du 5 au 6 octobre.

LA TEMPÊTE a causé un peu partout de gros ravages. En Haute-Vienne, on évalue à vingt mille le nombre des pommiers abattus par l'ouragan.

ELECTRIFICATION RURALE : La modification des tarifs de l'électrification rurale vient de faire l'objet d'une proposition de loi que M. Marcel Michel et un certain nombre de ses collègues ont déposé sur le bureau du Sénat.

A CHARTRES s'est tenu samedi une réunion du parti agraire, en présence d'un millier de cultivateurs. Un ordre du jour a été voté réclamant la revalorisation des produits agricoles, la révision du prix des baux, la réduction de l'impôt foncier et la fermeture de la Bourse de Commerce.

A ROUEN, les chefs du « Front Paysan » ont été l'objet d'une manifestation de sympathie et ont été accueillis aux cris de : « Vive Dorgères ! Vive Suplicy et Lefebvre ! »

VARIÉTÉS DE POMMES DE TERRE : Le catalogue des variétés de semences de pommes de terre a été publié au Journal Officiel du 6 janvier 1935, page 212. Désormais, aucune variété ne peut être vendue si son nom ne figure pas au catalogue et si il ne correspond pas exactement à la variété indiquée.

EN SUISSE, l'Aviculture figure au cinquième rang des diverses branches de l'Agriculture, mais elle ne suffit pas à couvrir les besoins de la consommation. Les importations de volailles et d'œufs, sont de l'ordre de 40 millions de francs. Le rendement brut de l'Aviculture suisse représenterait une somme de 70 millions.

La Défense de l'Elevage du Cheval

Sur l'initiative de MM. Desallais, sénateur du Pas-de-Calais ; Courtois, député des Ardennes ; d'Audiffert-Pasquier, député de l'Orne, et Fould, député des Hautes-Pyrénées, vient de se constituer un groupe interparlementaire de défense de l'élevage chevalin.

L'abandon de la production du cheval et, par voie de conséquence, des denrées nécessaires à sa nourriture n'a pas été sans influencer considérablement la répartition des diverses cultures, créant et aggravant sur certains points la crise de surproduction dont souffre cruellement l'agriculture.

Le péril que signalait récemment le ministre de la Guerre du manque possible de chevaux au jour de la mobilisation indique que la production du cheval, aujourd'hui défective, en France, doit être encouragée, il demeure entendu que l'on y peut voir à nouveau les éleveurs qu'à la condition de leur créer des débouchés pour les produits qu'il faut quatre années au moins pour amener à son stade d'utilisation.

Qui sème le vent...

Lorsque les viticulteurs algériens, grands propriétaires, grands colons, organisaient des manifestations populaires contre le contingentement des vins d'Algérie, on leur avait fait remarquer combien il était scabreux de donner aux indigènes l'exemple de l'insubordination et de la révolte. On ne savait pas si bien dire. Maintenant que les indigènes algériens sont bien entraînés à la manifestation, ils s'en donnent à cœur joie, et les grands viticulteurs doivent maintenant regretter d'avoir eu de si bons élèves !

La Défense de la Production animale

Après les lois pour l'assainissement des marchés du blé et du vin, voici en gestation celle de la viande et du lait.

On connaît la crise. Exprimé en valeur-or, le prix du kilogramme de viande, bœuf, veau et porc, est moins élevé qu'en 1913 !

Aux mêmes heures, les mêmes diverses viandes à l'étal du boucher, l'électricité, les engrais, les ferrures, la machinerie agricole, etc., grevés de charges publiques écrasantes, sont à des coefficients de 5 à 8.

Le pouvoir d'achat du paysan, propriétaires, exploitants, fermiers se réduit à rien.

Comment rétablir l'équilibre ? En opposant à la loi de la jungle, l'économie dirigée. En instaurant non pas une politique de dévaluation, signal d'une ruine décisive des pays, mais des mesures de revalorisation des cours.

Après avoir consulté les Chambres d'Agriculture et les grandes Associations, le gouvernement a déposé un projet. On le discute en ce moment.

Et cela n'est qu'un fragment d'une politique générale agricole, tant demandée, tant retardée, toujours indispensable à cause de l'interdépendance des diverses productions du sol.

Si pour blé et vin on peut concevoir un désencombrement massif, pour les bestiaux c'est une autre histoire.

Les incertitudes actuelles ont amené les agriculteurs à transformer leurs champs en prairies. Il y a surproduction.

La misère des temps présents a provoqué la diminution de la puissance d'achat. Il y a sous-consommation.

Et pour revaloriser la viande, on ne dispose que d'une série de demi-mesures, de demi-moyens. Souhaitons que leur ensemble strictement appliqué amène la revalorisation des cours recherchée.

Le projet gouvernemental propose une série de réglementations d'abord indispensables : utilisation exclusive de viande française pour l'armée, fermeture des dernières fissures des frontières, revalorisation des suifs, cuirs, etc.

Il propose, ce que nous croyons devoir être de lourdes dépenses inutiles, la création d'abattoirs et de frigorifiques régionaux.

Enfin, il cherchera à augmenter la consommation de la viande en édictant de sévères règlements autour des prix pratiqués par la boucherie. Chose malaisée, dont les résultats semblent bien incertains.

Consultés à notre Chambre d'Agriculture réunie en toute hâte par notre Président, au sein de nos Associations agricoles, nous avons pu à l'unanimité approuver la plupart de ces sages mesures, tout en restant sceptiques sur leur complète efficacité.

Et nous avons été amenés à faire une proposition supplémentaire : celle de la disparition des importations massives de céréales secondaires exotiques et coloniales, qui est faite sans arrêt sur notre marché des aliments-bébestiaux.

Année dernière on a introduit en France 20.000.000 de quintaux de riz, de maïs, d'orge, etc., à des prix avilis. Tout cela a été

Un Brin de Causette...



Not' biau pays de France gerait-y malade, sérieusement malade, point seulement d'une p'tite grippe à la mode, ou d'une entorse à l'estomac, mais d'un mal de p'te qui nous paralyserait tous ?... L'est vrai qui a ben d'autres pays, aussi embellissés que le nôtre, mais c'est là qu'un demi consolation.

Comment ça finira ? qu'on entend dire partout. Allons nous à une catastrophe économique et sociale ? Les Français vont-y se manger entre eux, comme les crabes dans un panier, ou ben les boches vont-y nous asphyxier dans nos maisons, un blau matin ? Pour dire la vérité, on connaît point à quelle sauce on veut nous manger — mais c'est à nous à point nous laisser dépanier de la sorte, à ouvrir l'œil et à montrer les dents !

Faire des grands métings, des discours enflammés, envoyer des vœux de protestation, crier not' colère, répéter à tous les vents qu'on est dans la misère : tout ça c'est ben utile et ben de circonstance, ça gerait-y que pour nous soulager de la bile et du mauvais sang qu'on nous fait faire ! Seulement les jours succèdent aux jours, les semaines et les mois se défilent, les récoltes arrivent et c'est toujours la même chose.

Pour sûr que les problèmes sont ardues et compliqués, que le mal est grave. Mais y n'est point incurable ! Not' pays est guérissable. Au cours de l'histoire, on a ben vu qui s'est remis sur ses deux pieds, alors qu'on le croyait mort. Le tout c'est de le trouver des remèdes ; point des médicaments de diseuses de bonnaventures, ni de ceusses qui ne faisant que faire marcher leur langue dans les Assemblées.

Le grand remède, pour retrouver la bonne santé, est en premier point, Y faudrait d'autres bonhommes, d'autres principes, d'autres méthodes, qui soient saines, raisonnables et qui changent point tous les quatre matins. Allez pas m'accuser de parler politique ; mais y faut dire les choses telles qu'elles sont. Vaudrait ben mieux parler cultures ou de choses rigolotes ! — A quoi sert d'être un bon agriculteur, de rechercher les perfectionnements ou les améliorations possibles, si par une mauvaise politique agricole nos produits se vendent point en tout, ou payent point du mal qu'on se donne ; si dans les « hautes sphères » j'allais dire stratosphères — c'est-à-dire qu'un cohérence et insabilité.

Comment ça finira ? que vous allez dire encore, J'suis point une devineresse, mais ça pourrait p'têtre ben mal tourner ! Tant va la contribuable à l'impôt, qu'à la fin il se fâche !... Et pis, y a toujours les menaces d'au de là du Rhin, qui sont point faites pour nous laisser dormir de d'sus nos deux oreilles. Chat échaudé craint l'eau froide ! Les gazettes nous apprennent gentiment que les « nazis » fabriquent des avions de guerre à tour de bras : Treize mille ouvriers sont employés à Dessau par les usines Junkers, qui sortent journellement 14 appareils. La maison Heinkel, à Warnemünde, occupant 4 à 5.000 ouvriers, fabrique un avion de chasse par jour et un avion de bombardement tous les trois jours. De nouveaux aéroports militaires sont terminés ou en construction. Celui de Kottbus constitue un véritable camp retranché, avec deux mille aviateurs et cent quarante-cinq appareils. Dans toute l'Allemagne a commencé, ces jours-ci, le camouflage des gazomètres et des centrales électriques et hydrauliques... On estime à 500.000 hommes les effectifs de la nouvelle armée allemande. Partout des casernes sont en construction... A Kornwestheim est organisée une gare régulatrice, la plus grande du Reich, etc...

Comme dirait le contrôleur des contributions : En v'là l'y des signes extérieurs de richesse ! Le malheur c'est que c'est eux qui veulent nous imposer, par force et de main, ce que ça finira ?

Le fait remonter M. de Launay, qui a la tâche ingrate de diriger cette propagande, de tout le mal qui se donne.

Mais il faut aussi encourager les viticulteurs et leurs associations à faire connaître et apprécier leurs vins dans les régions de grande consommation. Les foires aux vins locales sont utiles et agréables. Elles ne dispensent pas les vignerons groupés de faire d'autres efforts à Paris, dans d'autres grands centres et même à l'étranger.

maître jennot

MANIFESTATIONS PAYSANNES

A peine au pouvoir, M. Flandin a montré sa volonté d'abaisser les prix agricoles et ouvertement pris position contre l'agriculture. Par une manœuvre de plate démagogie il a cherché à diviser les forces agricoles, en opposant les producteurs des uns contre les autres ; il a attaqué les Associations Professionnelles ; il a cherché à les discréditer par la calomnie ; a prétendu qu'elles ne représentaient pas vraiment les intérêts des paysans que lui seul connaissait. Manœuvre perfide pour retirer aux masses agricoles le moyen d'exprimer leurs revendications.

Les manifestations paysannes sont la meilleure réponse à ces calomnies. Partout, les paysans viennent dire, l'acuité de la crise ; affirmer leur volonté de lutter contre la politique anti-agricole du gouvernement Flandin.

Ces manifestations exaspèrent le grand bourgeois libéral et hautain qui n'a aucune compréhension de la mentalité rurale et depuis quatre mois accumule les maladroites qui blessent l'âme paysanne.

Après avoir refusé d'entendre leurs Associations ; il voudrait aujourd'hui empêcher les masses rurales d'exprimer leurs sentiments. Les politiciens qui ont voté la loi sur le blé, affolés par ses résultats pitoyables, apportent leur appui à cette manœuvre.

Une dernière bêtise restait à commettre. On ne l'a pas manquée. On ouvre une instruction et on perquisitionne chez les dirigeants du Front paysan.

On parle de poursuite contre M. Dorgères. Que M. Dorgères ait ou n'ait pas prononcé certaines paroles sortant du cadre des critiques techniques qui est le nôtre, là n'est pas la question. Le malaise paysan, profond, est le fait d'une crise aiguë, aggravée d'erreurs matérielles et de fautes psychologiques dont les Pouvoirs publics portent toute la responsabilité.

On ne calmera pas ce malaise par une répression violente.

Tous les dirigeants de l'Agriculture sont des hommes d'ordre qui ont conscience, en défendant les intérêts agricoles et la paysannerie, de servir les intérêts profonds du Pays. Les assimiler aux révolutionnaires est une hypocrisie et une nouvelle faute.

Tournée de Conférences de l'A. F. E. A. dans la Loire-Inférieure

Une tournée de conférences de l'Association Française des Exportateurs Agricoles (A. F. E. A.) aura lieu en Loire-Inférieure, du 11 au 23 mars, dans les communes ci-dessous. Ces causeries, qui seront faites par M. Beltraud, ingénieur agricole, porteront sur l'amélioration de la production : triage, classement, standardisation, propriété, etc., suivant le cas, ainsi que la nécessité de plus en plus grave de l'entente entre tous les producteurs.

Nous engageons vivement nos adhérents à y assister.

Mercredi 13 mars : Le Cellier, à 17 heures ; Mauves, à 20 heures.

Vendredi 15 mars : Thouaré, à 17 heures ; Sainte-Luce, à 20 heures.

Samedi 16 mars : Douzon, à 17 heures ; Saint-Sébastien, à 20 h.

Dimanche 17 mars : Nantes, à 14 heures.

Lundi 18 mars : Rezé, à 17 heures ; Pont-Rousseau, à 20 heures.

La Misère des Paysans ruine le Pays

La situation agricole empire de jour en jour. Les prix des produits agricoles sont tombés chez le producteur à la moitié de leur valeur d'avant-guerre.

Le Blé est à 70 francs-papier, soit 14 francs-or contre 27 en 1913. L'Avoine est à 40 francs-papier, soit 8 francs-or contre 20 en 1913. La Viande de Bœuf est à 5 francs-papier le kilo net, soit 1 franc-or contre 1 fr. 90.

Le Porc est à 3 fr. 90 le kilo vif, soit en francs-or 0 fr. 80 contre 1 fr. 30. Le Lait est à 0 fr. 60 le litre, soit en francs-or 0 fr. 12 contre 0 fr. 16 en 1913.

Le Vin est à 55 francs-papier l'hectolitre, soit 11 francs-or contre 22 francs. Les Pommes à Cidre ont été à 60 francs-papier la tonne, soit 12 francs-or contre 74 francs (moyenne 1904-1914).

La Laine est à 4 francs-papier le kilo, soit en francs-or 0 fr. 80 contre 1 fr. 70 en 1913.

Le paysan paie ce qu'il doit acheter aux prix d'avant-guerre ou encore plus cher.

Les engrais, l'électricité, les outils, les fers à chevaux, les articles de charbonnage et de boucherie, les machines agricoles, grevées par les charges publiques écrasantes, lui sont vendus aux plus hauts prix.

Le pouvoir d'achat du paysan est réduit à rien : il vend ses produits au coefficient 2 à 2,5 ; il achète ce qu'il lui est nécessaire au coefficient 5 à 7. Les charges d'Etat sont au coefficient 8 à 10.

Le paysan s'endette et se ruine. Les paysans ruinés, c'est 20 millions de consommateurs qui ne peuvent plus acheter les produits de l'industrie. C'est l'Usine qui ferme. C'est le Commerce qui fait faillite. C'est l'Artisan rural qu'on ne peut plus payer. C'est, de semaine en semaine, l'accroissement du Chômage. Voilà les résultats de la politique de déflation ! Industriels, Commerçants, Artisans, Ouvriers, la Misère paysanne est la cause profonde de la Crise.

Sans une revalorisation immédiate des produits du sol, le Pays court à la catastrophe.

Confédération Nationale des Associations Agricoles. — Union Nationale des Syndicats Agricoles. — Association Générale des Producteurs de Blé. — Association Générale des Producteurs de Viande. — Confédération Générale des Producteurs de Lait. — Confédération Générale des Producteurs de Fruits et Légumes. — Confédération Générale des Producteurs de Fruits à Cidre. — Fédération des Associations Viticoles de France.

Chronique des Céréales

Singulière politique commerciale

Nous relevons dans L'Exportateur Français la statistique suivante, montrant l'énorme déséquilibre de nos échanges avec certains pays (en millions de francs).

	En 1934	Importation	Exportation
France		France	France
Australie	637	55	
Chine	141	88	
Etats-Unis	2.215	836	
Japon	195	96	
Norvège	145	76	
Suède	320	147	
Union Sud-Africaine	260	45	
Indes Anglaises	523	90	
Indes Néerlandaises	314	32	
Malaisie Britannique	237	12	

A l'égard de ces pays qui nous vendent beaucoup plus qu'ils ne nous achètent, la France ne doit pas être démunie de moyens d'action. Qu'attend le Ministre du Commerce pour agir sur ces pays qui pourraient nous acheter du blé et des céréales coloniales, telles que le riz, qui engorgent notre marché ?

La liquidation du report 1933

La liquidation du report reste l'une des graves difficultés de la situation présente. Il reste encore 7 millions 1/2 de quintaux, plus du tiers du report initial.

Les fraudes résultant d'exonérations mal contrôlées et non limitées se multiplient, désorganisant le marché des farines.

Pendant des mois, nous avons soutenu la gravité de cette fissure, montrant qu'elle serait la pire entrave à la liquidation du report.

Nos interventions précises avant la loi du 24 Décembre sont restées lettres mortes.

Un décret promulgué le 28 décembre devait mettre un barrage aux abus. Devant les protestations de certains parlementaires, le Gouvernement en retardait toujours plus l'application.

Mais les groupements sérieux qui depuis des mois ne pouvaient vendre, ont été obligés de reporter des stocks énormes. Ils ne peuvent pas maintenant être les victimes de la carence du gouvernement.

Ces stocks, c'est le report actuel qu'on liquide.

Manquer aux engagements pris à l'égard de ces groupements — déjà victimes la campagne dernière des

Cafés Negretti
GRILLÉS DU JOUR
Brûlerie Fernand Guilbeau
Le Lion d'Or • NANTES

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

— Pauvre Bernard ! Il était désespéré en me quittant.
— Je vous crois ! Il est accablé tout en larmes, la Chataigneraie, nous racontant la chose. Ce brave garçon est persuadé qu'il a agi en traitant vis-à-vis de vous, et pour se punir, il a fait le serment de ne pas remettre les pieds au château tant que vous ne lui auriez pas pardonné.
— Et cela a mis mon père en gaité.
— Véritablement, parce que Sauvage a osé lui dire que c'était sa fille, à lui, comte de Borel, vis-à-vis de sa fille, qui était cause de tout le mal.
— Il a dit ça !
— Sans réticence... vous savez bien que Bernard parle toujours très franchement.
— Et mon père ne s'est pas fâché.
— Au contraire ! Il a consolé gaiement

son ancien soldat en l'assurant que tout s'arrangerait pour le mieux.
— Et vous ?... Avez-vous répété à mon père ce que je vous avais dit.
— Vos paroles furent fidèlement rapportées.
— Qu'est-ce qu'il a dit, alors ?
— Rien.
— Comment, rien ? fis-je interloquée.
— Votre père a écouté en silence ma communication et ce n'est que très tard, dans la soirée, qu'il y a fait allusion.
— Et alors ?
— Faut-il que je vous répète textuellement la réflexion de monsieur de Borel ? demanda le marquis avec un sourire taquin.
— Mais évidemment.
— Sur le visage de mon interlocuteur un éclair de joie malicieuse passa.
— Alors, reprit-il, écoutez-moi : « Sa- » prisi ! m'a dit votre père. Elle est terri- » ble, ma fille ! Elle est presque aussi vo- » lontaire que moi ! Si je ne me rends pas » immédiatement à ses desirs, elle est » capable de me brouiller avec tous mes » amis et même avec moi-même. Elle a » déjà presque réussi à me persuader que » j'ai vis-à-vis d'elle, d'abominables torts. » Grâce à elle, Sauvage n'est pas loin de » me considérer comme un père sans » entrailles. Et vous-même, Maurice, par » une pression que je ne veux pas quali- » fier mais que je juge monstrueuse, elle » a obtenu que vous passiez complètement

à sa cause... Puisque vous désirez connaître la pensée de monsieur de Borel, voici, mademoiselle Solange, exactement, ce qu'il m'a dit hier.
— Ce n'est pas sérieux ? Vous vous moquez de moi, ce matin ! protestai-je avec une moue de désappointement.
— Je vous assure...
Mais, je l'interrompis. J'avais subi tant de déceptions depuis quelques semaines que j'avais du mal à me hausser jusqu'à son insouciance gâtée.
— Comment mon père a-t-il pu être joyeux en vous entendant lui rapporter mes paroles ? A-t-il donc, pour moi, si peu d'affection qu'il lui soit indifférent de posséder ou non ma confiance.
— Oh, petite amie, que voilà de bien grands mots pour si peu de choses ! Monsieur de Borel a réfléchi silencieusement après m'avoir entendu, inquiet sans doute de la réprobation que contenaient vos réflexions.
Ce n'est que plus tard, persuadé intime- ment que vous n'aviez pas voulu lui faire de la peine, mais que vous aviez, seule- ment, cherché à exercer une pression sur ses décisions, qu'il s'est diverti de votre habile tactique. Vous voyez que point n'était besoin de vous tourmenter de cette gaieté paternelle !
— C'est vrai ! je suis nerveuse, ce matin ! Si vous n'étiez pas venu, je sens que j'au- rais pleuré d'angoisse, toute seule, dans

la bibliothèque, en attendant le retour de ma mère.
— Pleuré ! Et pourquoi ! fit-il affectueu- sement en me pressant la main. Avez-vous si peu de confiance en votre père et en moi ?
— J'avoue que j'ai douté. Hier, en vous parlant, je me sentais très brave, très dé- cidée ; puis, peu à peu, dans la soirée et dans la nuit, de la déresse, a monté en moi sans que je puisse m'en défendre : je me disais que j'aurais peut-être fait mieux d'aller me jeter aux pieds de mon père et de le supplier de nous accueillir ma mère et moi ; je me disais... Ah, que n'ai-je pas pensé depuis hier devant ce fait brutal ! mon père a vécu six semaines à nos côtés, sans se révéler à nous !
— Écoutez, Solange, fit Maurice rede- venu sérieux. Il faut que je vous explique les motifs d'une telle attitude, de la part de votre père. Cela va m'obliger à toucher certains sujets... vous me pardonnerez, il faut que je les évoque pour que vous me compreniez bien.
— Vous faites allusion à la brouille qui a séparé mes parents.
— Justement.
— Parlez-en librement... Je sais bien que ma mère, la première, s'est cru le droit de quitter la Chataigneraie.
— Vous savez aussi que toutes les ten- tatives de conciliation faites par votre père ont échoué malheureusement ?
— Je sais.

— Chassé, dédaigné, méprisé en appa- rence par celle qu'il aimait, votre père est parti blessé dans l'âme, tout son orgueil tendu à disparaître sans autre explication : « Vous me chassiez, je parais ! s'est-il dit. » Vous refusez de me répondre, je ne vous écrirai plus ! Vous ne voulez plus me voir, vous ne me verrez plus ! Nous étions mari et femme, désormais nous serons étrangers. »
Et il est parti.
— Implacable décision, il l'a tenue pendant quinze ans ! murmurai-je amère- ment.
— Il la tiendrait encore si les événe- ments n'avaient point contrarié ses inten- tions. Quand il est venu ici, il y a deux mois, sous un faux nom, il ne comptait y demeurer que quelques jours : le temps de régler quelques affaires au sujet de la Cha- taigneraie, de mettre celle-ci à votre nom pour que vous puissiez vous marier selon votre rang. Ce n'était pas un époux ni un père qui revenait, c'était un chef de famille qui s'inquiétait du sort de sa descendance. Sa fille avait besoin de lui à présent ! Ne fallait-il pas la rétablir dans son vrai milieu d'opulence, ne devait-il pas lui assurer un riche mariage et une riche alliance.
— Ainsi mon père ne revenait que pour s'occuper de mes intérêts matériels !
— C'étaient ses projets avoués. J'ai tou- jours pensé que, dans le fond de lui-même, à son insu, d'autres espoirs avaient dû

fonder. Quoiqu'il en soit, je le répète, dès ses premiers pas ici, les événements battent en brèche ses projets.
Son auto a une panne et dans le pas- sant qui lui offre assistance, il reconnaît un serviteur dévoué.
Et deux jours après sous son toit, l'en- fant tenace le poursuit de son giron filial. Elle réclame des comptes, interroge un notaire et terriblement cruelle dans sa lo- gique, elle crie bien haut, sans se douter que celui dont elle parle peut l'entendre : « Mon père n'a pu disparaître pour tou- jours, il ne pouvait pas oublier qu'il » avait une fille. A cause de moi, je suis » sûre qu'il reviendra... » Dans l'âme du malheureux, quel drame intime ces paroles de l'enfant ont-elles dû déchainer !
Et tous les jours, la volonté de l'homme est attaquée par l'affection de l'enfant. Sous ses yeux, le père voit épanouir la flore filiale qui ne demande qu'à être cueillie. Vingt fois, il lutte contre lui- même pour ne pas serrer dans ses bras l'enfant qui ne parle que de lui et qui mêle son nom à tous ses projets d'avenir.
Puis, c'est la mère. L'appel est plus discret, mais avec tant de foi, l'enfant innocente affirme la fidélité et l'amour de l'épouse. Celle-ci, elle-même, ne lui en- donne-t-elle pas une preuve éloquentes en offrant de sacrifier une partie de sa for- tune, bien réduite, pourtant, au rachat d'un simple portrait.
(A suivre).

0 fr. 40 ; carottes nouvelles, la botte, 1 fr. 50. — Céleri rave, les six, 3 fr. — Choux blancs, les six, 4 fr. 50. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Choux Bruxelles, le kilo, 1 fr. 75. — Cresson, les 12, 7 fr. — Chicorées, les 12, 2 fr. 50. — Endives, le kilo, 2 fr. — Escaroles, les 12, 1 fr. 50. — Epinards, le kilo, 2 fr. 50. — Laitues, les 20, 2 fr. 50. — Mâche, le kilo, 1 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 2 fr. 50. — Oignons, le kilo, 0 fr. 75. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Pissenlits, le kilo, 2 fr. 50. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Radis, les 12, 9 fr. — Salsifis, le pa- quet, 1 fr. 25. — Scandons, le pa- quet, 1 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 6 mars.

POMMES DE TERRE
On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du 50, Royale d'Orléans, 50 ; Étoile du Nord du Loiret, 43 à 44 ; Lestefingen Paris (en culture), 35 à 40 ; Nord, 48 à 52 ; Sarthe, Loiret, 20 ; Bretagne, 19 ; Alsace, 25 ; Rosa-Meurthe-et-Moselle, 52 ; Marne, 45 ; Meuse, 51 ; Ardennes, 51 à 52 ; Anbe, 61 ; Loiret, 45 ; Sarthe, 36 ; Morbihan, 36 à 37 ; Côtes-du-Nord, 37 à 38 ; Loire-et-Gher, 44 à 45 ; Saut- cisse rouge de Bretagne, grosses tréces, 33 à 34 ; toutes venantes, 28 à 29 ; Loi- ret, 53 à 55 ; Poitou, 40 à 42 ; Maine-et-Loire, 38 à 40 ; Early Poitou, 40 à 50 ; Sarthe, 45 (nominal) ; Bretagne, 36 à 37 ; Pin de Sicile Bretagne, 29 à 30 ; Alsace, 26 à 28 ; Hollande de Bretagne, 26 ; Chardonnet Bretagne, 15 ; Beauvais Aveyron, 21 ; Sarthe, 15 ; Bretagne, 20 à 21 ; Limousin, 20 ; Châteaulin, 21 ; Flouck Bretagne et Yonne, 30 ; Mac- ker Bretagne, 12 ; Woltmann Seine-et- Oise, 20 ; Royal Kidney Loiret et Marne, 38.
— CAROTTES ET NAVETS. — Marché insignifiant.
— OIGNONS. — Affaires toujours cal- mes. On cote aux 100 kilos, wagons dé- part, marchandise logée : Auxonne, 55 ; Roscoff, 45 ; Poitou, La Fère, Verberie, 58 ; Mazé, 45 ; Toulouse, 50 ; Agen, 32.

LEGUMES SECS
Paris, 6 mars.
On cote aux 100 kilos, logés départ : Lingots Nord, 265 ; Vendée, 270 ; Bour- gogne, 210 ; Landes, 220. Flageolet Nord, 210. Cocos Landes, 215 ; plats Midi, nature, 215, gros 225, extra 240. Fèvesoles Est, 30. Pois décolorés, 225. Lentilles vertes u Puy, 325. Che- vriers extra d'Arpajon Bourdan, 460 à 480 ; ordinaires, 400 à 450.

PAILLES ET FOURRAGES
Paris. — Marché libre.
On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord :
Paille de blé, 14.50 à 16 ; d'avoine, 14 à 15 ; orbes ou escourgeons, 14.50 à 15.50.
Foin, 30 à 32 ; Luzerne, 32 à 34 ; Trèfle, 29 à 30.
Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé récolte 1934 :
pressée 245
Seibets 1934..... 225
Foin nouveau, les 500 kilos 160 à 190 suivant région et qualité.

Cours des Vins

Muscadet 1934..... 275 à 295
Gros-Plant 1934..... 120 à 170
Seibets 1934..... 110 à 150
Noah 1934..... 90 à 110

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Le demi-kilo :
Beufs, 1^{re} catégorie, 5 à 10 fr.; 2^e caté., 2 à 2 fr. 50; 3^e caté., 1 à 1 fr. 50.
Veu. — 1^{re} catégorie, 5 fr. à 9 fr.; 2^e caté., 4 fr. 50; 3^e caté., 3 fr. 50.
Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 fr.; 2^e caté., 7.50 à 8 fr.; 3^e caté., 3.50.
Porc. — 3 fr. 50 à 6 fr.
Lapins. — 5 fr. 50.
Poulets. — 6 fr. à 6 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 2 fr. 50 à 3 fr.
ANGERS
Poulets, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr.; œufs, 3.50 à 3.75; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, le demi-kilo, 2.50 à 2.75; œufs, la douzaine, 2 à 2.50; beurre, le demi-kilo, 6 à 6.25; Veaux, le kilo sur pied, 4.25 à 5 fr.; porcs, 3.75 à 3.80; porcs de lait, 80 à 125 fr.
CANDÉ, 4 mars.
Orge, 60 à 65 fr. les 100 kilos; avoine, 60 à 65 fr. Paille, 230 à 245 fr. les 1.000 kilos; foin, 400 à 450 fr. Poules, la couple, 25 à 36 fr.; poulets, 22 à 30 fr.; canards, 24 à 32 fr.; œufs gras- ses, 5 à 5.50 le kilo; œufs courantes, la couple, 34 à 40 fr.; lapins, 8 à 12 fr.

pièce; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 2 à 2.25; beurre, la livre, 7 à 7.50.
Porcs gras, le kilo, 3.50 à 4 fr.; porcs maigres, 120 à 160 fr. la pièce; porcelains, 60 à 100 fr.
Beufs et vaches aménés, 900; veaux aménés, 70; moutons aménés, 60; che- vaux aménés, 190.
BLAIN, 6 mars.
Foire moyenne. Environ 110 vaches et génisses sur le champ de foire, ven- dues suivant âge et qualité entre 400 et 1.200 fr., rares à 1.300 fr. Les beufs de travail étaient marchands entre 1.800 et 2.800 fr., et même 3.000 la paire; les bouvillons, de 600 à 800 fr. pièce (une vingtaine). Une douzaine de carcasses de porcelets de six semaines à trois mois, de 70 à 160 fr. pièce.
Ble, 71 à 72 fr.; avoine, 50 à 51 fr.; seigle, 50 à 51 fr.; orge, 50 à 51 fr.; sarrasin, 55 à 56 fr.; son, 49 à 50 fr.; son de sarrasin, 51 à 55 fr.
Les 500 kilos : paille de blé, 132 à 135 fr.; foin, 165 à 170 fr.
Cidre ordinaire, la barrique, 70 à 80 fr.; cidre de qualité pour bouteilles, 90 à 100 fr.
Le kilo sur pied, en animaux de bou- cherie de bonne qualité moyenne : génisses, 2 à 2.50, en qualité tout à fait supérieure pour ce dernier prix; beufs, 1.60 à 2 fr.; vaches, 1.25 à 1.60; veaux, 4 à 4.50; moutons, 1 à 4.50; porcs gras, 3.50 à 3.80.
Porcelets laitons de six à huit se-

maines, 70 à 100 fr.; porcelets de deux à trois mois, 110 à 180 fr.; belles jeunes truies adultes, 200 à 250 fr.; courants de trois à quatre mois, 170 à 230 fr. suivant poids et beauté.
NOZAY, 4 mars.
Ble, 71 à 72 fr.; avoine, 50 à 51 fr.; seigle, 50 à 51 fr.; orge, 50 à 51 fr.; sarrasin, 55 à 56 fr.; son, 49 à 50 fr.; son de sarrasin, 51 à 55 fr.
Les 500 kilos : paille de blé, 132 à 135 fr.; foin, 165 à 170 fr.
Cidre ordinaire, la barrique, 70 à 80 fr.; cidre de qualité pour bouteilles, 90 à 100 fr.
Le kilo sur pied, en animaux de bou- cherie de bonne qualité moyenne : génisses, 2 à 2.50, en qualité tout à fait supérieure pour ce dernier prix; beufs, 1.60 à 2 fr.; vaches, 1.25 à 1.60; veaux, 4 à 4.50; moutons, 1 à 4.50; porcs gras, 3.50 à 3.80.
Porcelets laitons de six à huit se-

maines, 70 à 100 fr.; porcelets de deux à trois mois, 110 à 180 fr.; belles jeunes truies adultes, 200 à 250 fr.; courants de trois à quatre mois, 170 à 230 fr. suivant poids et beauté.
SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
Poulets, la couple, gros 35 à 38 fr., moyens 30 à 35 fr., petits 25 à 30 fr.; canards, la pièce, 15 à 18 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 2.40 à 3 fr.; beurre, le demi-kilo, 6 à 6.50. Veau, le kilo, 4 à 5 fr.
GUERANDE
Beurre, le demi-kilo, 6.50-7 fr.; œufs, la douzaine, 2.50-3.50; poulets, la couple, 26-30 fr., moyens 20-25 fr., petits 16-19 fr.; canards, la pièce, 12-18 fr.; lapins, 12-15 fr. Beufs aménés 186, vendus moitié; beufs de travail, la paire, 2.200-3.000 fr.; beufs gras, le

kilo sur pied, 1.90-2.10; vaches amou- lantes et laitières, la pièce, 450-1.000 fr.; génisses, 600-900 fr.; porcs de lait, 30-50 fr.; porcs gras, le kilo sur pied, 4-1.20; porcs courants, 200-300 fr.
SAVENAY, 6 mars.
Ble, 70 à 71 fr.; son, 42 à 44 fr.; Lapins, la pièce, gros 18 à 22 fr., moyens 14 à 16 fr., petits 10 à 13 fr. Beurre ordinaire, le kilo, 7.75 à 8 fr.; œufs, la douzaine, 2.50 à 2.75.
MACHECOUL, 6 mars.
Beufs gras, 1.50 à 2 fr.; vaches grasses, 2^e qualité 1.75, 3^e qual. 0.40 à 0.70; taureaux, 950 fr.; vaches pleines ou en lait, 1^{re} qualité 2.150 fr., 2^e qual. 1.400 fr., 3^e qual. de 450 à 900 fr.; jeunes beufs, laures et taureaux mai- gres, 600 à 1.200 fr.; beufs de travail, 2.100 à 3.750 fr.

CLISSON
Ble, 70 fr.; farine, 135 à 140 fr.; avoine, 60 fr.; blé noir, 70 fr.; son, 50 fr.; haricots, 300 à 350 fr. Poin, les 500 kilos, 160 à 170 fr.; paille, 140 fr. Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 26 à 29 fr., petits 25 fr.; la- pins, 8 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 2.60 à 3 fr.; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr. Beufs gras, le kilo sur pied, 1.50 à 2.50; beufs de travail, la paire, 2.000 à 4.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 1.25 à 2.50; vaches laitières, 600 à 1.800 fr.; veaux, le kilo, 3.05 à 4 fr.; porcs, 3.80; porcs de lait, 90 à 140 fr.

Le Syndicat décline toute respos- a bilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

Pépinières Américaines
DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépiniériste, Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
— Tél. 3 et 75 —
Expositions Nationales
Tours, Paris
1^{er} Prix, Médailles d'Or
H. Conc. M. du Jury
60 hectares Vignobles
et Pépinières
Plantations des meilleures
variétés. — Reproducteurs
directs recommandés
Vastes Champs
de Pêche Mères
Champs d'Expériences
Authentique Sélection garantie
C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Sélections
CATALOGUE SUR DEM.
Agents sérieux acceptés

QUE VOUS SOYEZ
ACHETEUR !!!
D'UNE CREMEUSE
D'UNE MACHINE A COUDRE
D'UN TANDEM
D'UNE BICYCLETTE
Course
Route
Dame ou Enfant
Une seule Marque
mais la Meilleure
STELLA
La plus connue
La plus appréciée
Catalogues - Renseignements
Liste des Représentants
Fonteneau, Fabricant
21, Chaussée de la Madeleine, NANTES
En vente chez tous les AGENTS
de la marque STELLA

Incrévable BAUDOU
Modèle 1934 garanti - Souplesse incomparable
En vente chez votre garagiste
Renseignements et Réclamations :
BAUDOU, LES EGLISOTTES (Gironde)
Tout acheteur participe à la Loterie Nationale
PÉPINIÈRES J. BECIGNEUL
48, Rue des Hauts-Pavés - NANTES
Téléphone 110-74
Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande
CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGEZ LA VRAIE MARQUE
Ph^{ie} et G. GALICHÈRE - St-Lô

Cell
... Il ne prend même plus la précaution de se couvrir le cou depuis qu'il connaît les Pastilles TELL. Et il ignore ce que peuvent être grippe, rhumes, angines ou bronchites.
Dans toutes les Pharmacies

RECLAME DE LITS ET LITERIE
L'on ne peut acheter sa literie qu'en confiance. C'est la devise de la plus grande spécialité de literie
E. Lefroid
14, Rue de la Bonillerie - 3 Quai Penhièvre - NANTES
— Place de Lorraine — 14, Rue d'Alsace — ANGERS
Lit deux panneaux pans coupés, 1 sommier tapissier, 1 matelas laine grise, 1 traversin plume. Les 4 pièces 575
Lit deux panneaux décor riche, Un sommier tapissier. Un matelas laine blanche. Un traversin plume. Les 4 pièces 795.
Lit deux panneaux métallique. Un sommier tapissier. Un matelas laine blanche. Un traversin plume. Les 4 pièces 375.
Lit dernier chic pans coupés, 1 sommier tapissier, 1 matelas laine blanche, 1 traversin plume. Les 4 pièces 1.300.

RECLAME DE LITS ET LITERIE
L'on ne peut acheter sa literie qu'en confiance. C'est la devise de la plus grande spécialité de literie
E. Lefroid
14, Rue de la Bonillerie - 3 Quai Penhièvre - NANTES
— Place de Lorraine — 14, Rue d'Alsace — ANGERS
Lit roulotte "Le Dernier né" à partir de 150.
Le plus grand choix de lits d'enfant depuis 139.

Félix BARBIER, constructeur à Sainte-Pazanne (L.-I.),
a l'avantage de porter à la connaissance de sa clientèle qu'il établit une **BAISSE IMPORTANTE** sur ses Pulvérisateurs.
Quelques aperçus des prix :
Anciens Prix Nouveaux Prix
LE PAZENAI, pour acide, 190 litres 1.800 1.360
220 litres 1.800 1.550
L'ARMOR, pour vignes, 120 litres 2.200 1.875
150 litres 2.500 2.175
200 litres 2.650 2.300
L'ARMOR, N° 5, modèle 1934, 2 tonneaux 3.600 3.000
Le même, avec roues pneus 3.900 3.300
SOUFREUSE à traction, traitant 2 rangs complets 3.600 3.000
Ces prix ne sont valables que jusqu'à écoulement des machines en magasin. ACHETEURS, PROFITEZ-EN !
Distributeur d'Engrais "Le Passe-Partout"
disposé pour 2 rangs de vignes
Un dispositif spécial permet de le transformer en **DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS** pour les champs et les prairies.
Voie : 1 m 40 à 1 m 50
Conten^r : 100 kg
On peut, à volonté, ne faire qu'un seul rang.
PRIX
Vigne seule... 1.800 fr.
Vigne et engrais... 2.100 fr.
FOIRE DE NANTES - STAND H